

Représailles contre des magistrats

La Laddh condamne et soutient les victimes

Le vent de liberté qui souffle sur le pays n'a épargné aucun secteur. Alors qu'il n'était surtout pas attendu la moindre réaction de leur part, les magistrats brisent le silence et sortent de leur mutisme. Les dénonciations faites récemment par ce corps de la justice ne sont pas passées inaperçues. Surtout qu'ils ont rejoint le mouvement de contestation populaire et qu'ils ont organisé des actions dans les cours et tribunaux avant de sortir et d'exprimer leur refus des injonctions et leur rejet du système. Ainsi, le refus de ces commis de la justice de condamner des manifestants et leur menace de rendre publiques des affaires traitées "par téléphone" a fait réagir les gens du pouvoir, notamment le ministre de la Justice, garde des Sceaux, pour tenter "d'intimider" les magistrats à travers notamment des sanctions disciplinaires dont des mutations. Des présidents de cour ont, par ailleurs, pris le relais de la chancellerie en exerçant des pressions sur les magistrats, surtout ceux tentés de rejoindre le Club des magistrats récemment créé.

C'est ce qu'a dénoncé, avant-hier, la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (Laddh). Dans son communiqué rendu public, Me Noureddine Benissad a estimé que la Ligue apprend que "des juges près la cour de Tipasa sont sous la menace de mesures conservatoires de la part de la présidente de la cour", précisant que "des suspensions et mutations seraient en préparation". "Cette dernière reproche aux juges leur ralliement à la cause du peuple et d'avoir tenu un rassemblement pacifique devant la cour le dimanche 17 mars 2019", précise Me Benissad dans le communiqué.

Selon d'autres informations relayées par la presse électronique, la présidente de la cour de Tipasa n'est autre que la femme du général Ghali Beleksir, commandant de la Gendarmerie nationale. Dans son communiqué, la Laddh "dénonce cette approche autoritaire" qui "porte le sceau de l'abus et du non-sens". Elle a exprimé "sa solidarité aux juges et se félicite de leur prise de position en faveur des revendications légitimes des citoyens et citoyennes algériens".

Il faut noter que depuis l'adhésion des magistrats au mouvement de rue et aux revendications citoyennes de la mobilisation, ce sont presque tous les auxiliaires de la justice qui se mettent du côté du peuple. Il faut noter à ce propos que le ministre du secteur, Tayeb Louh, dénoncé par les magistrats pour sa gestion du secteur, aurait décidé de sanctionner plusieurs d'entre ceux qui ont déclaré leur adhésion au mouvement de rue. Des informations évoquent des mutations et des sanctions arbitraires à l'encontre de certains magistrats.

Des informations font état de près d'une centaine de magistrats qui ont déjà fait l'objet de mesures conservatoires et disciplinaires. Le Club des magistrats compte réagir au courant de cette semaine et annoncer des actions à entreprendre pour faire fléchir le ministre de la Justice.

Mohamed Mouloudj